



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ORDRE NATIONAL DES INFIRMIERS
228, rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2013

Grant Thornton
SA d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
parisienne et membre de la Compagnie
régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
100, rue de Courcelles
75849 Paris Cedex 17

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Ordre National des Infirmiers Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil National, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'Ordre National des Infirmiers**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de l'Ordre National des Infirmiers. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Ordre National des Infirmiers à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le premier paragraphe de la Note 2 « Faits caractéristiques de l'exercice » et sur le point 3.1 « Comparabilité des exercices » de l'annexe.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les notes 5.1 « Ventilation des produits d'exploitation », 4.7.2 « Provisions pour dépréciation » et 4.9 « Produits constatés d'avance » de l'annexe décrivent les modalités de comptabilisation des cotisations au cours d'un exercice, de la provision constituée à ce titre et de la prise en compte de ces cotisations dans les produits de l'exercice. Nous nous sommes assurés de la pertinence de ces modalités, ainsi que de la réalité des cotisations reçues au cours de l'exercice et leurs prises en compte dans les produits de l'exercice. Nous nous sommes, par ailleurs, assurés de la correcte évaluation de la provision pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

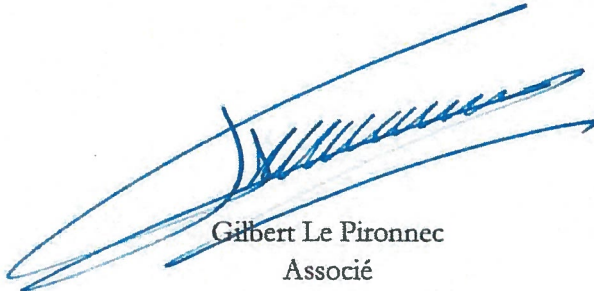
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres du Conseil National de l'Ordre des Infirmiers sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 19 septembre 2014

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Gilbert Le Pironnec
Associé



Christian Bande
Associé